

CONSEIL NATIONAL
Session de printemps 1950.

Question Nicole du 8 décembre 1949.

Le Conseil fédéral a toujours soutenu que sa politique étrangère était tenue complètement à l'écart du pacte de l'Atlantique. Sait-il que, dans son numéro du 12 novembre, le "New-York Herald Tribune", édition européenne, a relevé que 45 officiers étrangers, au nombre desquels des officiers suisses, se trouvent à l'instruction, aux Etats-Unis, au Fort de Leavenworth. Ces officiers, d'après le même journal, "sont appelés officiers alliés, terme assez large embrassant des envoyés d'Argentine, de Suède, de Suisse et d'autres pays."

Or, d'après le général américain Eddy - c'est toujours la "New-York Herald Tribune" qui l'écrit - la présence de ces officiers étrangers prouve que les Etats-Unis ont insufflé vie au pacte de l'Atlantique".

Que pense le Conseil fédéral des informations du journal américain? Signifient-elles que le Conseil fédéral aurait changé sa politique au sujet du pacte de l'Atlantique et que ses déclarations antérieures, à ce propos, sont révoquées ou sur le point de l'être?

Réponse du Conseil fédéral.

Depuis 1920, des officiers suisses ont l'habitude de suivre des cours dans tous les pays qui nous en offrent la possibilité. L'enseignement complémentaire tactique et stratégique que nos officiers peuvent recevoir de cette manière est d'un intérêt bien compris pour notre défense nationale.

De 1920 à 1949, 30 officiers suisses environ complétèrent leur instruction dans des collèges militaires français, américains, italiens, allemands et anglais. D'autre part, 150 officiers suisses, environ, firent des stages de quelques semaines, de 1920 à 1949, dans les armées française, allemande, américaine, suédoise, anglaise, italienne, hongroise, finlandaise, belge, autrichienne et tchécoslovaque. Actuellement, deux officiers suisses font un stage normal de courte durée aux Etats-Unis.

On ne saurait dès lors établir, comme M. Nicole le suggère, un rapport quelconque entre la présence de deux officiers suisses aux Etats-Unis et le pacte de l'Atlantique.

(XXXIII - 11) - 195.